



ADHÉSION 2022 : à compléter et à nous retourner avec votre règlement
Tarif : adhésion individuelle 28 € - couple (*) 33 € (barrer la mention inutile)

NOM Prénom n° adhérent :

NOM du conjoint (si adhésion couple) : Prénom du conjoint :

Adresse postale précise pour envoi du

bulletin :

Adresse courriel (elle est indispensable pour l'envoi des informations sur la vie de l'association) :

Adhérent :@

Conjoint (éventuellement) :@

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Règlement par **chèque** d'un montant de n° à l'ordre des Amis de Montmélian et de ses Environs

ou en **espèces** : somme de reçu n°

Fait à le Signature :

"Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé dans le respect de la Loi Informatique et Liberté du 6 octobre 1978. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à d'autres membres de l'association cocher ci-après"

Cotisation année 2022

Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e),

Comme chaque année nous vous adressons l'appel à cotisation 2022 que vous trouverez ci-dessus.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser si vous le souhaitez par chèque bancaire le montant de votre choix à savoir :

Adhésion individuelle 28 € Adhésion couple : 33 € *

**cette option vous permettra de disposer de tous les avantages d'adhérent pour 2 personnes (assurances, priorité aux voyages et activités de l'association ...) mais vous ne recevrez qu'un seul bulletin par foyer.*

Comptant sur votre fidélité, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e), nos salutations les plus cordiales.

Jean-Claude Bouchet

Président

**Coupon à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre des Amis de Montmélian
au siège social : Hôtel de Ville – 2565 Rue François Dumas -73800 Montmélian**